



*Régie intermunicipale
du service de sécurité incendie
des municipalités de
Tring-Jonction, Saint-Frédéric,
Saint-Jules et Saint-Séverin.*

REGIE INTERMUNICIPALE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DES MUNICIPALITÉS DE TRING-
JONCTION, SAINT-FRÉDÉRIC, SAINT-JULES ET SAINT-SÉVERIN

PROCÈS-VERBAL

Assemblée des administrateurs

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 21 mars 2018 à 20h à la caserne incendie, 100 avenue commerciale Tring-Jonction, province de Québec.

Sont présents :

Président	M.	Mario Groleau, président
Membres votants :	MM.	Martin Nadeau, secrétaire-trésorier Gino Vachon, administrateur
Membres non-votants :	MM.	Joël Giguère, administrateur Lucie Gilbert, administratrice
	MM.	Marc-André Paré Israël Dodier
Membres absents :	MM.	Jean-Paul Cloutier, vice-président Ghislaine Doyon, administratrice Patricia Labbé, administratrice

1. Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h. Monsieur Mario Groleau souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Martin Nadeau d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 février 2018

Les administrateurs ont reçu une copie du procès-verbal par courriel.

Il est proposé par Monsieur Gino Vachon que le procès-verbal de la réunion du 21 février 2018 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Comptes à payer février 2018

Monsieur Mario Groleau fait la lecture des comptes à payer pour le mois de février 2018.

Il est proposé par Monsieur Martin Nadeau que les comptes à payer de février 2018 pour un montant de 4 773,85\$ soient adoptés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Comptes à payer mars 2018 (au 21 mars 2018)

Monsieur Mario Groleau fait la lecture des comptes à payer pour la période du 1^{er} mars au 21 mars 2018.

Il est proposé par Monsieur Mario Groleau que les comptes à payer pour la période du 1^{er} mars 2018 au 21 mars 2018 pour un montant de 7 570,35\$ soient adoptés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Suivi budgétaire au 28 février 2018

Monsieur Marc-André Paré présente le suivi budgétaire en date du 28 février 2018 pour information. Il fait état d'un déficit de 15 412,58\$.

7. Correspondance

Aucune correspondance.

8. Interventions

Monsieur Marc-André Paré présente les différentes interventions du mois de février 2018. Il est proposé par Monsieur Martin Nadeau d'accepter le tableau des interventions des pompiers pour le mois de février 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Situation au 31 décembre 2017

Monsieur Mario Groleau informe les administrateurs que nous terminerons l'année 2017 avec un déficit. Comme la Régie a reçu un remboursement pour la formation des pompiers, ce remboursement servira d'abord à absorber le déficit de 2017. L'excédent sera utilisé au budget 2018.

10. Suivi unité d'urgence et règlement d'emprunt

Monsieur Marc-André Paré informe les administrateurs que l'unité d'urgence est prête. Une fois que le règlement d'emprunt sera accepté par le MAMOT, nous prendrons possession du véhicule incendie. Des vérifications ont été faites auprès du ministère et notre demande suit son cours. Nous devrions avoir un retour d'ici deux semaines.

11. Adoption règlement incendie

Monsieur Marc-André Paré fait la lecture du règlement établissant un service de sécurité incendie pour la Régie intermunicipale du service de sécurité incendie des municipalités de Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Jules et Saint-Séverin.

Il est proposé par Monsieur Martin Nadeau d'adopter le règlement établissant un service de sécurité incendie pour la Régie intermunicipale du service de sécurité incendie des municipalités de Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Jules et Saint-Séverin portant le numéro 2018-03.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Programme de recrutement régional des pompiers

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC Robert-Cliche, version révisée est entré en fonction le 1er décembre 2016;

ATTENDU QU' à l'intérieur du schéma de couverture de risques, il est prévu d'élaborer et mettre en place un Programme de recrutement régional des pompiers à l'action 7;

ATTENDU QUE le comité technique des chefs incendie de la MRC a recommandé l'adoption du Programme de recrutement régional des pompiers au

comité de sécurité incendie de la MRC lors de la réunion du 21 février 2018;

ATTENDU QUE le comité de sécurité incendie de la MRC a pris connaissance du Programme de recrutement régional des pompiers, et a proposé son adoption au conseil des maires de la MRC Robert-Cliche du 14 mars 2018;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC Robert-Cliche a adopté par résolution lors de la réunion du 14 mars 2018 la mise en application du Programme de recrutement régional des pompiers;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Gino Vachon d'adopter le Programme de recrutement régional des pompiers de la MRC Robert-Cliche qui sera mis en application et superviser par le directeur incendie de la régie intermunicipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. Programme d'entretien, de déblaiement et d'évaluation des infrastructures d'alimentation en eau

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Robert-Cliche, version révisée est entré en fonction le 1er décembre 2016;

ATTENDU QU' à l'intérieur du schéma de couverture de risques, il est prévu d'appliquer, dans chaque municipalité qui possède un réseau d'aqueduc conforme, un programme d'entretien, de déblaiement et d'évaluation des infrastructures d'alimentation en eau (incluant la vérification des pressions et du débit des bornes d'incendie et leur codification en s'inspirant de la norme NFPA 291) à l'action 17;

ATTENDU QUE le comité technique des chefs incendie de la MRC a recommandé l'adoption du Programme d'entretien, de déblaiement et d'évaluation des infrastructures d'alimentation en eau au comité de sécurité incendie de la MRC lors de la réunion du 21 février 2018;

ATTENDU QUE le comité de sécurité incendie de la MRC a pris connaissance du Programme d'entretien, de déblaiement et d'évaluation des infrastructures d'alimentation en eau, et a proposé son adoption au conseil des maires de la MRC Robert-Cliche du 14 mars 2018;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC Robert-Cliche a adopté par résolution lors de la réunion du 14 mars 2018 la mise en application du

Programme d'entretien, de déblaiement et d'évaluation des infrastructures d'alimentation en eau;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Mario Groleau d'adopter le Programme d'entretien, de déblaiement et d'évaluation des infrastructures d'alimentation en eau de la MRC Robert-Cliche.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Programme d'entretien et d'aménagement des points d'eau

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC Robert-Cliche, version révisée est entré en fonction le 1er décembre 2016;

ATTENDU QU' à l'intérieur du schéma de couverture de risques, il est prévu d'élaborer, en collaboration avec la MRC, puis mettre en place un programme d'entretien et d'aménagement des points d'eau de manière à faciliter le ravitaillement des camions-citernes (et les rendre accessibles en tout temps en s'inspirant de la norme NFPA 1142) à l'action 17;

ATTENDU QUE le comité technique des chefs incendie de la MRC a recommandé l'adoption du Programme d'entretien et d'aménagement des points d'eau au comité de sécurité incendie de la MRC lors de la réunion du 21 février 2018;

ATTENDU QUE le comité de sécurité incendie de la MRC a pris connaissance du Programme d'entretien et d'aménagement des points d'eau, et a proposé son adoption au conseil des maires de la MRC Robert-Cliche du 14 mars 2018;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC Robert-Cliche a adopté par résolution lors de la réunion du 14 mars 2018 la mise en application du Programme d'entretien et d'aménagement des points d'eau;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Gino Vachon d'adopter le Programme d'entretien et d'aménagement des points d'eau de la MRC Robert-Cliche.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. Programme de vérification des avertisseurs de fumée

Monsieur Mario Groleau informe les administrateurs qu'à la prochaine réunion du conseil d'administration, il faudra adopter le programme de vérification des avertisseurs de fumée.

16. Permis système d'alarme

Monsieur Mario Groleau informe les administrateurs d'une discussion ayant eu lieu au conseil des maires au sujet de mettre en place un système de permis pour l'installation des systèmes d'alarme afin de mieux contrôler les fournisseurs qui peuvent générer de fausses alarmes. Considérant la complexité et les risques d'instaurer un tel système, les administrateurs ne sont pas intéressés par cette démarche.

17. Paiement des quotes-parts

Monsieur Marc-André Paré informe les administrateurs que le fait de facturer la quote-part en 4 versements représente un problème pour la régie étant donné que des dépenses importantes surviennent en début d'année et qu'il faut ainsi utiliser la marge de crédit. Il est discuté de réduire le nombre de versements de la quote-part. Les administrateurs mandatent Monsieur Marc-André Paré afin de présenter la situation aux directrices des municipalités et ainsi trouver une alternative. Un retour sera effectué à la prochaine réunion du conseil d'administration de la régie.

18. Divers

Aucun point

19. Période de questions

- Aucune question

20. Date et lieu de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 18 avril 2018 à 20h, à la caserne incendie au 100, avenue Commerciale à Tring-Jonction.

21. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20h50 par M. Martin Nadeau que la séance soit levée.



Mario Groleau
Président



Marc-André Paré
Directeur général et
secrétaire-trésorier